

# **Le Parti socialiste (PS)**

## *Les défis d'une social-démocratie en déclin*

Pascal Delwit

Le 26 mai 2019, le Parti socialiste (PS) décroche le plus mauvais résultat de son histoire électorale depuis qu'existe le suffrage universel. Cette performance traduit un progressif changement de statut politico-électoral des socialistes francophones et un déclin qui s'est accéléré durant la législature 2014-2019. Ce n'est pas le moindre des paradoxes d'observer que cette législature a été marquée par un retour sur les bancs de l'opposition à l'échelle fédérale après vingt-six années de présence ininterrompue au gouvernement fédéral. Le résultat de mai 2019 rompt avec une dynamique électorale à l'œuvre depuis 40 ans : une courbe électorale faite de hauts – 1987, 2003, 2010 – et de bas – 1999, 2007 –, entrecoupée de scores à un étiage entre 32 et 34 % – 1995 et 2014.

Par ailleurs, le Parti socialiste doit désormais compter avec une formation forte à sa gauche sur le clivage socio-économique, le Parti du travail de Belgique – Partij van de Arbeid (PTB-PVDA)<sup>1</sup>, et la concurrence d'Ecolo sur le segment des classes moyennes salariées. Très affaibli électoralement et politiquement, le PS l'est aussi sous l'angle organisationnel. Pour autant, les socialistes francophones de Belgique restent le premier parti en Wallonie, en Région bruxelloise (au niveau du scrutin régional) et en Fédération Wallonie-Bruxelles, un élément qui compte pour l'édification des exécutifs fédéraux et qui est déterminant dans la mise en place des gouvernements des entités fédérées.

---

<sup>1</sup> P. Delwit, *PTB. Nouvelle gauche. Vieilles recettes*, Liège, Luc Pire, 2014.

## Jalons historiques

Le Parti socialiste est fondé en 1978 après la scission du Parti socialiste belge – Belgische Socialistische Partij (PSB-BSP). À la suite de l'échec du Pacte d'Egmont<sup>2</sup>, qui ambitionnait de trouver une solution pour la mise en place du fait régional en Belgique, et de la démission du gouvernement Tindemans III, les socialistes néerlandophones, sous la houlette de Karel Van Miert, et francophones, sous celle d'André Cools, conviennent d'emprunter des voies autonomes. Deux formations politiques indépendantes sont établies.

Héritier du PSB-BSP et, avant 1945, du Parti ouvrier belge – Belgische Werkliedenpartij (POB-BWP), le Parti socialiste a longtemps conservé les traits saillants de ces formations : un très grand pragmatisme<sup>3</sup>, un ancrage et un enracinement forts dans les milieux populaires salariés, une inclination modeste aux débats théoriques et un municipalisme très prononcé.

Pendant longtemps, les socialistes belges ont fondé leur présence sur l'échiquier politique belge à travers la défense déléguée du monde ouvrier et employé laïque dans le cadre de la société belge *pilarisée*<sup>4</sup>. Le PSB-BSP s'est appuyé sur son propre « pilier » en forme de contre-société. Pour le *monde* socialiste, il y a eu agrégation d'un parti d'intégration sociale, d'une organisation syndicale – la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) –, d'une mutualité – les Mutualités socialistes –, historiquement du mouvement coopératif socialiste et de nombreuses associations et organisations parallèles dans le monde associatif, sportif, de la formation continue et de la culture.

Très tôt, les socialistes ont donc ambitionné de porter les intérêts du monde ouvrier, fonctionnaire et employé dans les sphères politique et sociale. Pour ce faire, ils se sont appuyés sur un investissement des institutions de la démocratie représentative : du niveau communal au national. Dans cette optique, le POB-BWP, porté sur les fonts baptismaux en 1885, s'est fixé d'obtenir les droits politiques comme levier pour l'élargissement des droits sociaux. Acteur décisif pour l'élargissement du droit de suffrage vers le suffrage universel masculin plural (1893) puis masculin (1919), le Parti ouvrier belge accède d'abord aux exécutifs locaux puis, après la Première Guerre mondiale, nationaux. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Parti socialiste belge contribue fortement à l'édification de l'État social « à la belge » et devient un acteur récurrent de pouvoir. Le socialisme belge s'inscrit désormais dans une logique de *réformisme gestionnaire*, selon les termes de Guy Vanthemsche : le « nouveau réformisme propose moins d'idéaux lointains, mais davantage de réformes concrètes »<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> P. Delwit, *La Vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 2012.

<sup>3</sup> P. Delwit, « Le pragmatisme du socialisme belge », in M. Lazar (éd.), *La Gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 215-235.

<sup>4</sup> V. Lorwin, « Segmented Pluralism: Ideological Cleavages and Political Cohesion in the Smaller European Democracies », *Comparative Politics*, 3(2), 1971, p. 141-175 ; V. Lorwin, « Belgium: conflict and compromise », in K. D. McRae (éd.), *Consociational Democracy: Political Accommodation in Segmented Societies*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1974, p. 179-206.

<sup>5</sup> G. Vanthemsche, « Les mots et les actes. 100 ans de pratique réformiste en Belgique », in H. Le Paige, P. Delwit (éds), *Les Socialistes et le pouvoir*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 78-91.

À l'instar de ses coreligionnaires européens<sup>6</sup>, le Parti socialiste est confronté depuis le milieu des années 1970 à une crise identitaire liée au déclin des prérogatives de l'État dans le cadre national, à l'effilochement de l'État social et à la victoire culturelle de l'idée de non-régulation des pouvoirs publics dans les sphères économique, financière et sociale, même si des crises économiques ou sanitaires modifient, l'espace d'un temps, ces perspectives et ces représentations.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Parti socialiste réoriente régulièrement son positionnement politique. Dans l'immédiat après-guerre, les socialistes sont inscrits dans une confrontation dure avec le monde catholique. Les questions royale et scolaire cristallisent une opposition sévère sur le clivage philosophique. Néanmoins, la pacification induite par le pacte scolaire (1958-1959) modifie la donne. Dans les années 1960, les socialistes acceptent de gouverner avec la famille sociale-chrétienne et sont confrontés à une gestion difficile des tensions linguistiques et sociales. Dans la foulée des *Golden Sixties* et des événements de mai 1968, les socialistes s'engagent dans une redéfinition programmatique, marquée à gauche. En 1974, le PSB-BSP tient un important congrès doctrinal qui illustre cette inflexion. Le système capitaliste est vilipendé, la société socialiste est présentée comme un horizon et le volontarisme politique est à l'ordre du jour :

Au système des valeurs du capitalisme, fondées sur la recherche du profit privé et la promotion des intérêts égoïstes, le socialisme oppose les valeurs morales, sociales et culturelles d'une société libérée des besoins matériels et des iniquités sociales<sup>7</sup>.

Cette réorientation à gauche est en phase avec ce qui est observable dans beaucoup d'autres partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe<sup>8</sup>. Paradoxalement, cette posture plus à gauche est endossée au terme d'une période de croissance économique soutenue et à l'entame d'une crise économique majeure, incarnée par les chocs pétroliers de 1973 et 1978, par une grave montée du chômage et de l'inflation dans la deuxième moitié des années 1970. Aussi le parti est-il appelé à revoir ses ambitions et ses axes programmatiques. Le nouveau contexte économique rend surannées nombre de perspectives avancées lors du congrès doctrinal de 1974. La vague néolibérale fait son apparition. Le temps de l'intervention forte des autorités publiques en matière économique et sociale semble révolu. Après des années extrêmement difficiles au gouvernement de 1977 à 1981 sur les questions institutionnelles, sur la loi de modération salariale et le destin de sidérurgie en Wallonie, les socialistes sont envoyés dans l'opposition à l'issue des élections législatives de 1981. Dans une formation en proie à de fortes divisions, qui ont entraîné la démission du président André Cools en janvier 1981, l'heure est aux révisions. Successeur de Cools, Guy Spitaels initie un congrès doctrinal qui tient ses travaux les 27 et 28 mars 1982 sur le thème « Rénover et agir ». Les assises de 1982 constituent un clair recentrage :

<sup>6</sup> P. Delwit (éd.), *Social Democracy in Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005.

<sup>7</sup> Parti socialiste belge, « Projet de résolution pour le congrès doctrinal du PSB », *Le Peuple*, 8 novembre 1974.

<sup>8</sup> G. Moschonas, *In the Name of Social Democracy: The Great Transformation from 1945 to the Present*, New York, Verso, 2002.

Le Parti socialiste, comme les autres partis socialistes européens, a donc le devoir de tracer les axes d'un véritable changement économique. Tout, dans nos analyses, montre que le changement est inévitable : l'inflation traduit l'impasse à laquelle le modèle de croissance des années soixante est parvenu, le déclin industriel wallon illustre les carences de l'investissement et de l'initiative économique, la gestion macro-économique de la crise par le biais des finances publiques a atteint ses limites<sup>9</sup>.

Dans cette configuration, le PS se mobilise en faveur de la *relance sélective*, qui devient le mot d'ordre des élections législatives de 1985. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, le Parti socialiste souhaite à nouveau revoir ses orientations suite à la chute du mur de Berlin en 1989 et les défis politiques nouveaux posés à la gauche. Mais plusieurs tentatives avortent en raison d'un contexte politique et social complexe pour la formation socialiste.

Au début des années 2000, le nouveau président, Elio Di Rupo, relance une dynamique en la matière sous la forme des *Ateliers du progrès*. Ils mobilisent le Parti socialiste pendant un an. Les années 1990 ont été éprouvantes. Le gouvernement auquel a pris part le PS a dû assainir les finances publiques et stopper la spirale d'endettement. La chute du mur de Berlin a semblé marquer le triomphe du libéralisme. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'heure est au retour aux fondamentaux sociaux-démocrates revisités : les socialistes valorisent l'action publique et toutes les formes de lien avec le tissu associatif<sup>10</sup>.

Avec certaines inclinations, cette posture est maintenue dans le temps. Elle sera confirmée durant la législature 2014-2019. Dans cette séquence, le Parti socialiste entame, une fois encore, un travail de réflexion – *Le chantier des idées* – pour rétablir une armature doctrinale. Dans une large mesure, le parti ne s'est pas approprié cette démarche dans un contexte tendu à l'interne et d'une certaine déliquescence organisationnelle. Mais les textes qui en sont issus réaffirment un certain nombre de principes<sup>11</sup> et le Parti socialiste en a dégagé 170 engagements adoptés au congrès de Liège en novembre 2017. Outre les fondamentaux, en particulier l'importance de la régulation publique, les socialistes ont mis en exergue le caractère fondamental de la lutte pour l'« écosocialisme ». Cette thématique fait l'objet du chapitre 2 des engagements, de dix propositions et de cinq « objectifs majeurs » : « [A]ssurer aux citoyens un accès juste et durable aux ressources naturelles, partager équitablement les richesses, garantir les droits sociaux fondamentaux, favoriser les échanges humains et permettre la participation pleine et entière des citoyens à la construction de la société, tant pour les générations présentes que futures. »<sup>12</sup>

<sup>9</sup> Parti socialiste, *Faire face à la crise, congrès des 27 et 28 mars 1982*, Bruxelles, Institut Émile Vandervelde, 1982, p. 57.

<sup>10</sup> E. Di Rupo, *Le Progrès partagé*, Bruxelles, Luc Pire, 2003.

<sup>11</sup> E. Di Rupo, *Nouvelles conquêtes. À gauche pour un monde plus juste*, Bruxelles, Luc Pire, 2017 ; Parti socialiste, *170 engagements pour un futur idéal*, Bruxelles, 2018.

<sup>12</sup> Parti socialiste, *ibid.*, p. 24.

**Tableau 1.** Chronologie des principaux jalons historiques

Date	Développement
1885	Naissance du Parti ouvrier belge
1893	Adoption du programme fondamental : Charte de Quaregnon
1894	Premiers députés dans le cadre du suffrage universel masculin à vote plural
1914	Émile Vandervelde est nommé ministre d'État
1919	Première participation au gouvernement en temps de paix
1925	Meilleur résultat électoral
1944	Transformation du POB-BWP en Parti socialiste belge – Belgische Socialistische Partij
1978	Scission du PSB-BSP : établissement du parti socialiste (PS)
1988	Début d'une participation gouvernementale ininterrompue de 26 ans
2011	Pour la première fois, un socialiste wallon accède au 16 rue de la Loi et termine la législature
2019	Plus mauvais résultat électoral de l'histoire socialiste sous le suffrage universel

## Le « monde » socialiste et l'organisation du PS

Dès ses origines, le POB-BWP a tenté d'intégrer la classe ouvrière dans la vie politique, économique et culturelle belge. Pour y arriver, les socialistes belges se sont appuyés sur la conquête du suffrage universel, puis du pouvoir, et sur l'encadrement du mouvement ouvrier par des organisations du mouvement socialiste, constituant de la sorte le *pilier* socialiste en Belgique. Ce pilier a longtemps perduré malgré plusieurs crises. À l'échelle des élites et des cadres, il conserve une certaine réalité. En revanche, à la base, la notion de pilier ou de monde socialiste est désormais beaucoup moins tangible.

Jusqu'en 1945, le syndicat socialiste – la Commission syndicale créée en 1898 puis la Confédération générale du travail de Belgique, CGTB – était organiquement lié au parti. À la libération, ce lien constitué est officiellement défait, contre la volonté d'une partie des membres et des cadres du parti. La Fédération générale du travail de Belgique – Algemeen Belgisch Vakverbond (FGTB-ABVV) devient autonome. Mais cette autonomie est cadrée. Après la démission du communiste Théo Dejace, l'un des secrétaires nationaux de la FGTB, « l'Action commune » est mise sur pied en 1949. Originellement établie pour lutter contre le retour du roi Léopold III sur le trône, l'Action commune socialiste est une communauté informelle, mais puissante, d'action entre les organisations du monde socialiste et de soutien politique et électoral aux socialistes.

Épisodiquement, les relations entre le Parti socialiste et la FGTB sont empreintes de tensions plus ou moins fortes. Il en est ainsi lors de l'élaboration du « plan global »

du gouvernement Dehaene en 1994 ou du « Pacte de solidarité entre les générations » (2005), vivement contesté par la base syndicale socialiste. Les relations entre le Parti socialiste et la FGTB évoluent dans leur essence. Nous l'avons dit, elles restent relativement consistantes au niveau des élites et des strates intermédiaires. Mais elles sont affectées par plusieurs éléments. On citera d'abord l'influence grandissante du PTB-PVDA dans certaines centrales ou certains secteurs syndicaux. Mentionnons ensuite la perte d'influence progressive de la FGTB dans le monde syndical au profit de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC-ACV) et de la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB-ACLVB). Enfin, plus globalement, l'autorité et le rôle des organisations syndicales sont en déclin en Belgique.

Pour ce qui a trait aux soins de santé, les Mutualités socialistes – Solidaris aujourd'hui – font office d'acteur social impressionnant dans un secteur à l'importance matérielle et symbolique accrue dans de larges secteurs de la population. Le Parti socialiste embrasse pleinement ce secteur en occupant régulièrement les postes ministériels qui le concernent.

Qu'en est-il alors du parti ? Jusqu'en 1945, l'adhésion au Parti ouvrier belge s'effectuait sur une base indirecte *via* des organisations sociales du mouvement socialiste. Après la guerre, les socialistes adoptent de nouveaux statuts. L'adhésion collective est abandonnée au profit de l'adhésion individuelle. Le Parti socialiste belge devient donc un « parti direct »<sup>13</sup>. Pendant longtemps, le principe de l'adhésion individuelle n'entame pas le caractère de « masse » de la famille socialiste en Belgique. Le nombre d'adhérents du PSB-BSP dépasse 250 000 à la fin des années 1970.

**Tableau 2.** Effectifs du PSB-BSP de 1946 à 1977

1946	95 260	1967	196 619
1948	113 201	1968	207 145
1950	127 158	1969	215 686
1952	147 633	1970	224 950
1954	153 014	1971	235 069
1956	172 530	1972	241 062
1958	187 000	1973	250 205
1960	199 000	1974	254 452
1964	204 500	1975	253 535
1965	192 403	1976	254 734
1966	203 078	1977	253 050

Source : Congrès administratifs du Parti socialiste belge.

En 1978 – année de la séparation du PS et du SP –, le PSB-BSP atteignait 259 000 adhérents, soit environ un affilié pour six électeurs. Au moment de la scission, le PS compte 147 269 adhérents. Ce chiffre croît jusqu'en 1981, moment où on dénombre 167 087 affiliés socialistes. C'est le chant du cygne. Depuis, en effet, le nombre de

<sup>13</sup> M. Duverger, *Les Partis politiques*, Paris, Seuil, 1981.

membres décroît régulièrement. Au début des années 2000, les effectifs passent pour la première fois sous la barre des 100 000. Ils voisinent pendant quinze ans 80 000 adhérents. Depuis cinq ans, un déclin marqué s'opère. En 2019, pour l'élection du président du parti, le Parti socialiste compte officiellement moins de 50 000 adhérents.

**Tableau 3.** Évolution du nombre d'adhérents du PS

Année	Adhérents	Année	Adhérents
1978	147 269	1999	104 886
1979	144 852	2000	103 079
1980	154 798	2001	89 694
1981	167 087	2002	89 694
1982	161 649	2003	82 399
1983	149 289	2004	83 105
1984	150 671	2005	
1985	140 462	2006	95 282
1986	138 820	2007	78 365
1987	144 933	2008	*98 444
1988	139 595	2009	
1989	132 208	2010	81 491
1990	129 586	2011	*93 479
1991	128 489	2012	*89 444
1992	125 281	2013	*85 203
1993	125 073	2014	
1994	124 081	2015	*79 587
1995	117 553	2016	*74 634
1996	112 731	2017	*71 268
1997	109 194	2018	*68 254
1998	104 975	2019	48 139

Note : \* Une partie des membres ne sont pas en ordre de cotisation.

Source : Secrétariat général du PS.

En nombre d'adhérents, la fédération de Liège reste la plus importante. Elle agrège 26,6 % des effectifs du parti. Elle devance les fédérations de Mons-Borinage (12,9 %) et de Charleroi (10 %).

Le PS a ainsi longtemps rempli l'un des critères de définition d'une formation sociale-démocrate : un rapport étroit entre le nombre d'affiliés et le nombre d'électeurs. Mais dans la période contemporaine, ce taux s'est lui aussi effiloché. En 1978, lors de la scission, il s'élève à 20,4 % ; en 1991, il se fixe à 15,4 %. Au scrutin fédéral de mai 2003, il n'atteint plus 10 % – 9,63 %. En 2007, il se fixe 10,8 %, principalement en raison de la défaite électorale du PS. Par la suite, le déclin se poursuit. Au scrutin de 2019, le taux

d'adhésion n'atteint plus que 7,5 %, sachant par ailleurs que le parti encourt sa plus sévère défaite depuis l'avènement du suffrage universel masculin.

**Tableau 4.** Évolution du taux d'adhésion du PS

Année	Taux d'adhésion
1978	20,4
1981	21,8
1985	16,8
1987	15,2
1991	15,4
1995	16,3
1999	16,6
2003	9,6
2007	10,8
2010	9,1
2014	*10,4
2019	7,5

Note : Rapport du nombre de membres du PS au total des électeurs socialistes.

\* Estimation

Source : Nombre de membres : secrétariat général du PS et électorat, ministère de l'Intérieur.

## Le fonctionnement du Parti socialiste

Statutairement, le PS se fixe pour but d'« organiser, sur le terrain de la lutte des classes, toutes les forces socialistes de Wallonie et de Bruxelles, sans distinction de prétendue race, de sexe, de langue, de nationalité, de croyance religieuse ou philosophique, afin de conquérir le pouvoir pour réaliser l'émancipation intégrale des travailleurs »<sup>14</sup>. On rejoint individuellement le PS, pour autant que l'on ait 16 ans minimum. L'adhésion s'opère auprès d'une section locale ou d'une section d'entreprise ou en étant membre d'une formation affiliée au Parti socialiste européen, tout en résidant en Belgique.

La structure du PS part de la section locale dont les limites territoriales et les conditions d'existence sont déterminées par une fédération d'arrondissement. Dans une commune, les sections sont agrégées dans une union socialiste communale (USC). Les USC sont en charge des compétences qui portent sur la politique et la gestion communales. Elles peuvent donc être divisées en sections, ce qui est régulièrement le cas dans les communes importantes issues d'une fusion de communes. Néanmoins, compte tenu du rétrécissement de la base du parti, le nombre de sections actives recule.

<sup>14</sup> Parti socialiste, *Statuts modifiés le 2 juillet 2017 lors du Congrès aux Lacs de l'Eau-d'Heure*, 2017, p. 2.



L'échelon suivant est la fédération, qui couvre les arrondissements électoraux au plan régional dès lors que depuis 2002, les circonscriptions ont été provincialisées au plan fédéral. Le PS en compte quatorze : Brabant wallon, Bruxelles, Charleroi, Dinant-Philippeville, Huy-Waremme, Liège, Luxembourg, Mons-Borinage, Namur, Soignies, Thuin, Verviers, Wallonie picarde et fédération germanophone. Une fois par an au moins est organisé un congrès provincial (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur).

Par ailleurs, le PS s'est adapté au fait régional en établissant un Comité permanent des fédérations socialistes wallonnes et le Comité de la fédération socialiste bruxelloise, qui ont pour tâche de fixer « les options de politique régionale, dans le respect des décisions de Congrès » (article 48).

Pour ce qui est des « instances générales » du PS, l'articulation se fait officiellement autour du congrès, du bureau, du forum et du collège des secrétaires fédéraux.

Le congrès est l'organe souverain du parti. Il définit sa ligne politique – « sauf pour les compétences expressément réservées aux congrès régionaux » (article 30). Il se réunit tous les deux ans et élit à cette occasion les membres du bureau. Entre les congrès, le bureau « arrête les positions politiques du parti » et prend toutes les décisions de compétence fédérale. Ses missions et son poids ont donc crû. Dans sa nouvelle configuration, le bureau comprend le président et le secrétaire général du parti, six représentants de la fédération bruxelloise plus un « par tranche entamée de 3 000 affiliés à partir du 3 001<sup>e</sup> affilié » et deux représentants de chaque autre fédération plus un aussi « par tranche entamée de 3 000 affiliés à partir du 3 001<sup>e</sup> affilié » (article 38).

Le forum est une structure souple sans pouvoir interne. Il constitue un « lieu de réflexion et de débat » et est ouvert à tous. Le parti doit organiser au moins un forum par an sur un thème choisi par le bureau.

Le collège des secrétaires fédéraux est une nouvelle instance. Il est compétent en « matière d'organisation et d'administration » (article 50). Il est constitué par les quatorze secrétaires fédéraux, le secrétaire du comité interfédéral des sections d'entreprise et le secrétaire général qui en préside les séances. Le président et les deux vice-présidents peuvent y assister.

Dans les faits, ces structures formelles sont souvent contournées dans les choix et arbitrages du parti. Les orientations et les décisions les plus importantes sont désormais prises au sein d'un groupe dit G9, sans existence statutaire, dont la composition évolue régulièrement. Il comprend le président du parti, les ministres et quelques personnalités clés. À l'été 2020, la décision d'entrer en discussion avec la N-VA et de négocier une réforme de l'État, par exemple, est prise sans aucun débat préalable dans les instances du parti.

On recense quatre mandats « nationaux » au Parti socialiste : le président, les deux vice-présidents et le secrétaire général. Depuis la réforme statutaire du Parti socialiste en 1999, le président est élu au suffrage direct des adhérents. La première élection dans cette configuration intervient le 10 octobre 1999. Avec 28 208 voix sur 40 258 suffrages exprimés, Elio Di Rupo l'emporte largement devant Anne-Marie Lizin (6 673 suffrages), Jean-Maurice Dehousse (2 923 suffrages) et Michel Villan (1 706 suffrages). En 2003, Elio Di Rupo est sans *challenger* et emporte l'élection en décrochant 27 174 voix des 28 950 suffrages valablement exprimés. Dans la foulée de la défaite électorale

de juin 2007, une troisième élection au suffrage direct des membres est organisée. Le 11 juillet 2007, Elio Di Rupo décroche un troisième mandat avec 20 654 suffrages face au Carolorégien Jean-Pierre De Clercq, qui recueille 2 425 voix. Elio Di Rupo est réélu le 29 mai 2011, sans opposant, en recueillant 17 436 suffrages sur les 18 032 votes valables. Seul candidat, il se fait à nouveau réélire en juillet 2014 avec 93,7 % des voix. En octobre 2019, seul candidat, Paul Magnette obtient 11 050 voix sur 11 577 voix valablement exprimées. Les deux vice-présidents du parti sont Philippe Close, bourgmestre de la Ville de Bruxelles, et Willy Demeyer, bourgmestre de Liège. Dans la mesure où les deux vice-présidents sont du même sexe, une personnalité de l'autre sexe est aussi élue vice-présidente, la Brabançonne Anne Lambelin, comme le prévoient les statuts.

Le principe de l'élection du président au suffrage direct des membres a été étendu aux USC. Tant le comité de section que le président sont élus au suffrage direct. Pour ce qui a trait aux fédérations, l'article 25 des statuts prévoit que l'assemblée fédérale peut adopter le principe de l'élection directe des adhérents pour le président de la fédération, ce qui occasionne des joutes importantes. Ainsi, en mai 2005, trois candidats se disputent la présidence de la fédération liégeoise du parti, la principale en nombre d'adhérents. Avec 4 800 voix, Willy Demeyer devance le bourgmestre de Soumagne, Charles Janssens (3 862 voix), et le secrétaire du CPAS de Liège Michel Faway (701 voix). Plus récemment, une dure compétition oppose Ahmed Laaouej et Rachid Madrane pour la présidence de la fédération bruxelloise. Le premier l'emporte d'une courte tête sur le second : 52,5 % vs 47,5 %, soit 59 voix de différence. Il en va de même à la fédération de Verviers, où Alexandre Loffet devance d'un rien le président sortant, Claudy Klenkenberg (246 voix vs 226 voix). En 2020, cependant, Alexandre Loffet est révoqué du PS.

Le secrétaire général est élu par le congrès. Il a en charge la gestion quotidienne du parti et met en œuvre les décisions en « matière d'organisation et de recrutement arrêtées par les instances du PS ». En 2014, Jacques Braggaar, issu des Mutualités socialistes, succède à Gilles Mahieu, nommé gouverneur du Brabant wallon.

Pour toutes les instances du parti, le PS instaure *temporairement* des quotas de protection :

- aucune instance ne peut compter plus de deux tiers de représentants du même genre, la parité étant l'objectif (article 7) ;
- chaque instance doit recenser au moins 15 % de représentants de moins de 30 ans.

Dans l'organigramme du Parti socialiste, il convient d'épingler une fonction clé, la direction de l'Institut Émile Vandervelde, le centre d'étude du parti. Sa directrice ou son directeur est régulièrement une personne d'influence dans le parti et dans les relations du PS avec les responsables d'autres formations politiques. Citons les figures de Philippe Moureaux, François Pirot, Philippe Lallemand, Frédéric Delcor et Anne Poutrain. Cette observation est moins nette dans la période contemporaine.

En 2017, le Parti socialiste révisé ses statuts autour de la problématique du cumul. À l'issue d'une discussion vive, les socialistes francophones ne suivent pas la proposition de Paul Magnette visant à prohiber tout cumul entre un mandat parlementaire et un mandat dans un exécutif communal. Mais le parti réintroduit, après l'avoir

supprimé, l'interdiction d'un cumul entre un mandat de parlementaire et un mandat dans un exécutif local dans une commune de plus de 50 000 habitants.

En matière disciplinaire, le Parti socialiste ainsi que chaque fédération se sont dotés d'une commission de vigilance. Les membres qui en font partie sont « particulièrement reconnus pour leur intégrité, leur qualité morale, leur indépendance et leur compréhension de la chose politique ». La commission de vigilance au niveau central est l'instance d'appel des commissions de vigilance à l'échelle des fédérations. Dans la période récente, plusieurs procédures ont frappé les imaginations. Ainsi, après l'annonce par Stéphane Moreau de sa démission du parti, la commission de vigilance précise-t-elle que celle-ci revêt un « caractère irrévocable » et s'accompagne de « son exclusion définitive du parti ». En janvier 2020, la commission de vigilance de la fédération bruxelloise exclut pour sa part Emir Kir, le député-bourgmestre de Saint-Josse, pour « rupture du cordon sanitaire avec un parti d'extrême droite ».

## Performances et implantation électorales du Parti socialiste

Établi en 1885, le POB-BWP a consacré la première décennie de son existence à se structurer, à organiser le monde ouvrier et à lutter pour l'obtention du suffrage universel. En la matière, une première étape a été atteinte en 1893 avec l'introduction du suffrage universel masculin, tempéré par le vote plural. Cette première phase dans l'élargissement du suffrage a modifié la vie et le statut du Parti ouvrier belge. En effet, il s'est immédiatement affirmé comme une force électorale avec laquelle il fallait compter. En 1894, dans une élection générale organisée à l'aune du suffrage universel masculin avec vote plural, le Parti ouvrier a d'emblée conquis vingt-huit députés dans le cadre d'un mode de scrutin majoritaire. Rapidement, il est devenu la deuxième force politique du pays derrière le Parti catholique.

L'adoption, en 1919, du suffrage universel masculin pur confirme avec éclat la puissance électorale du Parti ouvrier belge. Et en 1925, le POB-BWP décroche pas moins de 39,4 % des voix à l'échelle nationale, le meilleur résultat qu'il obtiendra jamais. Son implantation est asymétrique. Le Parti ouvrier a un ancrage plus contenu en Flandre face à la puissance de la famille catholique. *A contrario*, il est puissant en Wallonie, où il s'impose comme la première force politique. Cette donnée est corroborée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans un contexte de suffrage universel élargi, en 1948, aux femmes. Jusqu'aux élections fédérales de mai 2019, la courbe électorale du Parti socialiste peut être déclinée en trois temps.

De 1945 à 1965, le PSB-BSP est le parti dominant en Wallonie. Il y glane entre 37,4 % et 49,3 % des suffrages. Après avoir résorbé les scores communistes, importants

en 1946 et dans une moindre mesure en 1949<sup>15</sup>, le Parti socialiste belge décroche un résultat relativement stable pendant quinze ans.

En 1965 intervient ce qui est qualifié d'*élection de rupture* en Belgique. Les deux grandes familles historiques, socialiste et catholique, encourent une sévère défaite. En Wallonie, les socialistes chutent de 46,4 % à 35,2 %. À compter de ce moment, le Parti socialiste entre dans une longue période d'étiage électoral, sans grandes variations jusqu'en 1981, situé entre 34,4 % et 36,2 %. La courbe électorale socialiste est donc d'une très grande stabilité.

À partir de 1985, l'évolution des résultats électoraux du PS est beaucoup plus chahutée. Elle est faite de progressions et de défaites sensibles. En 1987, le Parti socialiste culmine à 44 % en Wallonie. Mais il recule aux trois scrutins suivants et passe même sous la barre de 30 % lors de la dernière élection du xx<sup>e</sup> siècle. Depuis, le Parti socialiste a connu deux succès importants en 2003 et 2010, avec des scores de 37 et 38 %. Mais il a aussi mordu la poussière en 2007, en étant devancé pour la première fois par les libéraux. Le résultat du scrutin de mai 2019 est exécrable. Avec 26,1 % des suffrages, le Parti socialiste se fixe au plus mauvais étiage de son histoire électorale sous le suffrage universel.

**Tableau 5.** Évolution des résultats et du nombre de sièges du Parti socialiste en Wallonie et à Bruxelles (élections législatives)

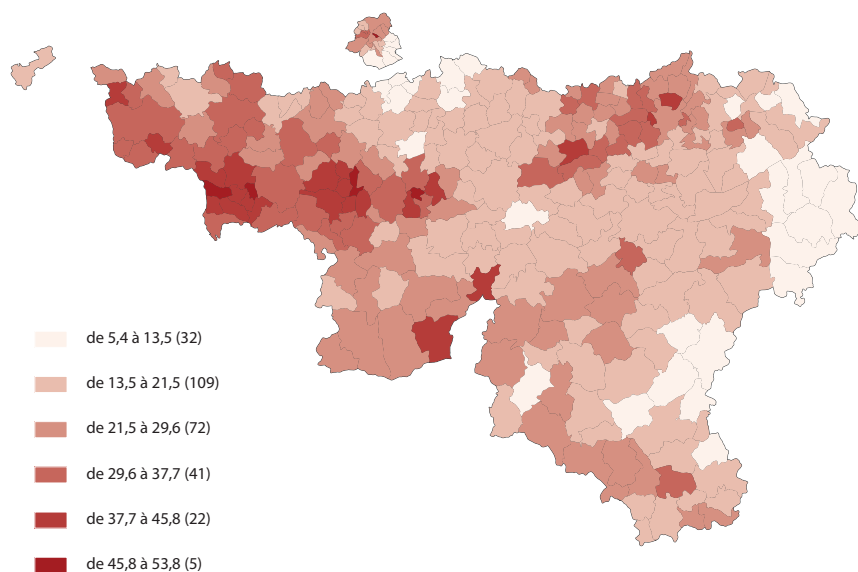
Année	PS	Bruxelles-Hal-Vilvorde	Bruxelles	Sièges
1946	37,4 %			
1949	37,8 %			
1950	46,0 %			
1954	49,3 %			
1958	47,8 %			
1961	46,4 %			
1965	35,2 %			
1968	34,5 %	15,0 %		
1971	34,4 %	15,3 %		
1974	36,8 %	15,1 %		
1977	37,3 %	11,8 %		
1978	36,7 %	10,6 %		32
1981	36,2 %	9,5 %		35
1985	39,5 %	11,3 %		35
1987	43,9 %	15,5 %		40
1991	39,2 %		15,4 %	35
1995	33,7 %		18,2 %	20
1999	29,2 %		16,5 %	19
2003	36,4 %		24,5 %	25

<sup>15</sup> P. Delwit, « Des "Golden Sixties" électorales pour le PCB ? », *Cahiers marxistes*, 222, 2002, p. 25-40.

Année	PS	Bruxelles-Hal-Vilvorde	Bruxelles	Sièges
2007	29,5 %		21,5 %	20
2010	37,7 %		26,3 %	26
2014	32,0 %		25,5 %	23
2019	26,1 %		21,0 %	20

Source : Ministère de l'Intérieur. Calculs de l'auteur.

D'une manière générale, les bassins industriels liégeois et hennuyer restent les zones d'implantation les plus fortes du PS. Il y a reculé sévèrement mais y demeure un acteur très saillant. En 2019, dans l'arrondissement de Liège, le Parti socialiste obtient ainsi 39,9 % à Saint-Nicolas, 37,7 % à Herstal, 36,4 % à Flémalle et Ans, 36,1 % à Seraing, 34,1 % à Grâce-Hollogne, 32,4 % à Beyne-Heusay ou encore 31,1 % à Awans. Dans l'arrondissement de Mons-Borinage, le PS décroche 53,8 % à Hensies, 48,7 % à Quaregnon, 45,1 % à Colfontaine, 44,4 % à Boussu, 42,4 % à Dour, 40,7 % à Saint-Ghislain et dans celui du centre, le Parti socialiste grimpe à 42,2 % à Binche et à 40,5 % à La Louvière. Dans l'arrondissement de Charleroi, il se fixe à 53,6 % à Farciennes, à 46,1 % à Chapelle-lez-Herlaimont, à 44,3 % à Anderlues, à 42,4 % à Manage, à 40,3 % à Châtelet et à 36,5 % à Charleroi. En marge de ses bassins, le Parti socialiste obtient aussi des scores probants dans certaines parties de la Wallonie picarde et de l'arrondissement de Huy-Waremme. En revanche, il a désormais un ancrage faible, voire très faible, dans plusieurs secteurs du Brabant wallon, de la province de Namur et de celle de Luxembourg. Ainsi, les socialistes sont-ils en deçà de 10 % à Chaumont-Gistoux, Lasne et Waterloo dans le Brabant wallon alors que ce n'était le cas qu'à Lasne en 2014. Dans le Namurois, ils sont en deçà de 15 % à Assesse, Bièvre, Cerfontaine, Fernelmont, Gesves, Havelange, Profondeville et Yvoir – une seule occurrence en 2014 : Bièvre – et passent, pour la première fois, sous 20 % dans la ville de Namur (27,4 % en 2014). Dans la province de Luxembourg, le Parti socialiste est plus faible dans la partie intérieure occidentale et ne décroche pas 10 % dans cinq communes. Son tassement est assez important à Arlon : 14,3 % (22,4 % en 2014).

**Figure 1.** Géographie électorale du Parti socialiste aux élections fédérales de mai 2019

Source : Carte réalisée par l'auteur sur la base des données électorales du ministère de l'Intérieur.

En Région bruxelloise, la dynamique du Parti socialiste est quelque peu différente. Après une difficile transition dans les années 1980 et 1990, le PS remonte la pente dans les années 2000. Pour une bonne part, cela tient à sa pénétration dans le nouvel électorat populaire bruxellois, d'origine maghrébine et turque. Le Parti socialiste y décroche des scores en moyenne nettement plus élevés que dans les autres segments électoraux<sup>16</sup>. Cette performance lui permet d'ailleurs de contourner en 2004, 2009, 2014 et 2019 la famille libérale pour la constitution de la majorité régionale. En parallèle, les socialistes reculent très fortement dans les classes moyennes salariées. À ce titre, la faiblesse de leur implantation dans les communes du sud-est de Bruxelles – Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Watermael-Boitsfort, Auderghem, Uccle, Etterbeek et, dans une moindre mesure, Ixelles – est éloquent<sup>17</sup>.

Le recul contemporain du Parti socialiste s'observe aussi dans l'une de ses caractéristiques historiques : l'ancrage municipal. Le scrutin communal a toujours été crucial pour le PS. Encore aujourd'hui, la plupart des dirigeants socialistes sont d'importants municipalistes : Paul Magnette (bourgmestre de Charleroi), Frédéric Daerden (bourgmestre d'Herstal), Pierre-Yves Dermagne (bourgmestre de Rochefort), Ahmed Laaouej

<sup>16</sup> P. Delwit, D. Jacobs, C. Teney, A. Rea, « Voting Patterns among Ethnic Minorities in Brussels (Belgium) during the 2006 Local Elections », *Acta Politica*, 45(3), 2013, p. 273-297.

<sup>17</sup> P. Delwit, É. van Haute, « Les élections du 26 mai 2019 : une impressionnante refonte du paysage politique bruxellois », *Cahier du Cevipol / Brussels Working Papers*, 6, 2019.

(bourgmestre de Koekelberg), Elio Di Rupo (bourgmestre de Mons jusqu'en 2018), Philippe Close (bourgmestre de Bruxelles), Willy Demeyer (bourgmestre de Liège), etc.

La situation contemporaine est complexe pour le PS. Aux élections locales de 2000, le score d'ensemble du Parti socialiste est excellent. Politiquement, il est parvenu à intégrer le collège des vingt plus grandes municipalités wallonnes et à enlever seize mayorats. L'élection communale de 2006 est plus délicate. Mais le résultat d'ensemble reste appréciable. Le PS dépasse encore 50 % des voix dans sept des vingt plus grandes communes wallonnes et 40 % dans trois autres. Et il n'est absent du collège que dans deux d'entre elles, mais dont une est très symbolique, Namur. Capitale de la Wallonie, Namur est administrée par un bourgmestre socialiste depuis la fusion des communes. Le PS décroche le mayorat de treize des vingt communes wallonnes les plus importantes. En 2012, le résultat d'ensemble est mitigé et très proche de la dynamique de 2006. Néanmoins, le Parti socialiste, sous le *leadership* de Paul Magnette, rebondit à Charleroi et récupère le mayorat. En revanche, il est éjecté de la majorité à Mouscron, à Verviers, à Courcelles et à Arlon. Le score de 2018 est très mauvais. Le recul d'ensemble est notable. Le PS ne décroche plus la majorité des voix que dans une seule commune (Sambreville). À Charleroi, Liège et Mons – trois bastions –, le repli est majeur (-6,4, -2&7,3 et -10,9 points de pour cent par rapport à 2012). À Namur, le PS perd près de 10 points de pour cent et passe sous la barre des 20 %. À Courcelles, l'effondrement est spectaculaire, comme à Arlon et à Braine-l'Alleud. Les socialistes conservent néanmoins le mayorat dans treize des vingt plus grandes localités wallonnes et sont aussi partie prenante à la majorité à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

**Tableau 6.** Résultats du Parti socialiste aux élections communales dans les 20 plus grandes communes wallonnes (2000, 2006, 2012 et 2018)

	2000	2006	2012	2018	Rapport à 2000	Rapport à 2006
Ans	49,1 %	52,8 %	43,0 %	45,3 %	-3,8 %	-7,5 %
Arlon	26,2 %	30,4 %	26,1 %	15,7 %	-10,5 %	-14,7 %
Ath	67,8 %	59,6 %	52,0 %	35,0 %	-32,8 %	-24,6 %
Braine-l'Alleud	25,2 %	21,2 %	*8,2 %	8,1 %	-17,1 %	-13,1 %
Charleroi	51,4 %	38,4 %	47,7 %	41,3 %	-10,1 %	+2,9 %
Châtelet	55,8 %	50,6 %	54,3 %	48,7 %	-7,1 %	-1,8 %
Courcelles	41,9 %	36,5 %	34,6 %	24,0 %	-17,9 %	-12,5 %
Flémalle	43,3 %	56,9 %	54,7 %	45,9 %	-2,6 %	-11,0 %
Herstal	52,0 %	50,9 %	51,1 %	**49,0 %	-3,0 %	-1,9 %
La Louvière	56,0 %	41,7 %	50,1 %	43,4 %	-12,6 %	+1,7 %
Liège	34,8 %	38,0 %	38,0 %	30,7 %	-4,1 %	-7,3 %
Mons	61,4 %	51,6 %	55,2 %	44,3 %	-17,1 %	-7,3 %
Mouscron	26,5 %	31,2 %	26,7 %	17,4 %	-9,1 %	-13,8 %

	2000	2006	2012	2018	Rapport à 2000	Rapport à 2006
Namur	35,9 %	28,5 %	28,4 %	18,5 %	-17,4 %	-10,0 %
Ottignies-Louvain-la-Neuve	15,8 %	13,2 %	14,1 %	10,9 %	-4,9 %	-2,3 %
Sambreville	57,1 %	45,1 %	49,6 %	54,5 %	-2,6 %	+9,4 %
Seraing	59,0 %	56,9 %	50,4 %	42,8 %	-16,2 %	-14,1 %
Tournai	43,9 %	40,9 %	42,2 %	35,9 %	-8,0 %	-5,0 %
Verviers	33,3 %	36,7 %	28,8 %	29,4 %	-3,9 %	-7,3 %
Waterloo	9,6 %	7,8 %	6,1 %	4,1 %	-5,5 %	-3,7 %

Note : \* Dans le cadre d'une liste d'alliance avec le MR (résultat estimé). \*\* Liste d'alliance avec le cdH.

Source : Région wallonne. Calculs de l'auteur.

Dans l'espace bruxellois, des différences se donnent aussi à voir par rapport à la configuration wallonne. Les socialistes ont reconquis un certain espace politique. De manière générale, la géographie électorale des socialistes en Région de Bruxelles-Capitale s'est durcie<sup>18</sup>. Les socialistes font valoir des scores probants dans les communes de l'ouest et du nord. En revanche, à l'est et dans le sud de Bruxelles, la performance d'ensemble décline. À l'issue du scrutin de 2018, le PS détient le mayorat de sept communes : Anderlecht, Bruxelles, Evere, Koekelberg, Molenbeek, Saint-Gilles et Saint-Josse. Encore convient-il de mentionner que le bourgmestre de Saint-Josse, Emir Kir, est exclu du parti en 2020. Le Parti socialiste prend aussi part à la majorité à Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Forest et Ixelles.

**Tableau 7.** Résultats du Parti socialiste aux élections communales à Bruxelles (2000-2018\*)

	2000	2006	2012	2018	Rapport à 2000	Rapport à 2012
Anderlecht	17,8 %	19,7 %	27,6 %	22,3 %	+4,5 %	-5,3 %
Auderghem	7,9 %	8,6 %	9,3 %	6,8 %	-1,1 %	-2,5 %
Berchem-Sainte-Agathe	10,1 %	10,4 %	12,4 %	16,8 %	+6,7 %	+4,4 %
Bruxelles	23,4 %	31,3 %	25,6 %	28,4 %	+5,0 %	+2,8 %
Etterbeek	12,6 %	13,0 %	12,5 %	11,6 %	-1,0 %	-0,9 %
Evere	34,5 %	31,8 %	33,3 %	32,4 %	-2,1 %	-0,9 %
Forest	21,3 %	30,7 %	29,9 %	23,7 %	+2,4 %	-6,2 %
Ganshoren	7,8 %	16,1 %	33,1 %	19,6 %	+11,8 %	-13,5 %
Ixelles	15,7 %	16,6 %	15,6 %	17,8 %	+2,1 %	+2,2 %

<sup>18</sup> P. Delwit, É. van Haute, « Le scrutin communal du 14 octobre 2018 à Bruxelles : une élection détonante », *Cahiers du Cevipol / Brussels Working Papers*, 1, 2019.



	2000	2006	2012	2018	Rapport à 2000	Rapport à 2012
Jette	5,1 %	19,4 %	21,7 %	13,9 %	+8,8 %	-7,8 %
Koekelberg	16,2 %	24,7 %	28,5 %	30,6 %	+14,4 %	+2,1 %
Molenbeek	31,9 %	33,3 %	26,3 %	28,2 %	-3,7 %	+1,9 %
Saint-Gilles	46,6 %	39,9 %	41,3 %	37,7 %	-8,9 %	-3,6 %
Saint-Josse	29,1 %	43,7 %	42,6 %	46,0 %	+16,9 %	+3,4 %
Schaerbeek	11,8 %	25,2 %	23,8 %	17,2 %	+5,5 %	-6,6 %
Uccle	10,3 %	13,6 %	12,9 %	7,5 %	-2,8 %	-5,4 %
Watermael-Boitsfort	10,6 %	12,3 %	8,6 %	10,4 %	-0,2 %	+1,8 %
Woluwe-Saint-Lambert	8,6 %	5,1 %	6,4 %	4,2 %	-4,4 %	-2,2 %
Woluwe-Saint-Pierre	6,2 %	7,2 %	5,3 %	5,1 %	-1,1 %	-0,2 %

Note : \* Compte tenu de la présence de certaines listes de coalition, les résultats sont parfois des évaluations réalisées par l'auteur.

Source : Région bruxelloise.

Quels types d'électeurs le Parti socialiste capte-t-il ? Jusqu'au début des années 1960, le socialisme belge attire avant tout les voix du monde ouvrier laïc. Sa pénétration dans le monde ouvrier catholique est faible et il s'implante plus facilement dans les classes moyennes salariées ou les nouvelles classes en expansion.

Cette configuration a désormais largement évolué sous le coup des évolutions sociodémographiques et socioprofessionnelles de la population et des mutations de la société. Certes, le Parti socialiste reste proportionnellement plus fort dans les milieux les plus populaires. Ainsi, lors de l'élection du 26 mai 2019 (tableau 8), sa pénétration est la plus probante chez les ouvriers (29,6 %), les demandeurs d'emploi (31,3 %) et les allocataires sociaux (59,3 %). Pour autant, la pénétration dans le monde ouvrier est très faible à l'aune de l'histoire politique et électorale du socialisme belge et il y est même devancé par le PTB-PVDA.

Plus largement, le PS pénètre nettement mieux les catégories avec un capital scolaire modeste et est très en deçà de son score chez les universitaires et les diplômés du supérieur non universitaire et même chez les diplômés du secondaire général supérieur. Cette observation n'est pas nouvelle mais est plus prégnante qu'auparavant<sup>19</sup>.

Du point de vue des convictions, une spectaculaire évolution se donne à voir. Le PS est désormais mieux implanté chez les citoyens déclarant une confession catholique et beaucoup plus encore musulmane que chez ceux qui se déclarent agnostiques ou athées.

<sup>19</sup> P. Delwit, « Le capital scolaire, une variable déterminante dans le vote ? », in P. Delwit, É. van Haute (éds), *Le Vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 55-68.

**Tableau 8.** Pénétration du Parti socialiste en fonction des attributs sociodémographiques des électeurs, élections législatives 2019 en Wallonie

<b>Genre</b>	<b>Pourcentage</b>
Homme	24,5 %
Femme	27,8 %
<b>Âge</b>	
18-24 ans	24,2 %
25-34 ans	19,2 %
35-44 ans	20,3 %
45-54 ans	26,5 %
55-64 ans	30,0 %
65 ans et plus	32,9 %
<b>Diplôme</b>	
Aucun	48,8 %
Primaire	46,2 %
Secondaire inférieur général	26,9 %
Secondaire inférieur technique	39,8 %
Secondaire inférieur professionnel	35,7 %
Secondaire supérieur général	24,6 %
Secondaire supérieur technique	31,2 %
Secondaire supérieur professionnel	36,7 %
Supérieur non universitaire	22,9 %
Universitaire	15,4 %
<b>Statut</b>	
Ouvrier	29,5 %
Employé	22,2 %
Fonctionnaire	22,8 %
Cadre	9,8 %
Profession libérale	11,3 %
Commerçant/indépendant	13,0 %
Demandeur d'emploi	31,3 %
Femme/homme au foyer	40,7 %
Étudiant	22,3 %

Pensionné	35,6 %
Invalide	37,1 %
Bénéficiaire d'un revenu d'insertion	59,3 %
<b>Conviction</b>	
Athée	24,3 %
Agnostique	21,7 %
Catholique	26,7 %
Chrétien	25,4 %
Musulman	46,3 %
Autre	26,5 %

Source : Enquête sortie des urnes du Cevipol de l'ULB.

## Les participations au pouvoir du PS

Le Parti socialiste est indubitablement devenu un parti de pouvoir. Les socialistes ont connu une première expérience gouvernementale pendant la Première Guerre mondiale. En 1917, Émile Vandervelde est nommé ministre de l'Intendance civile et militaire après avoir été ministre d'État depuis 1914. Entre les deux guerres, le POB-BWP est occasionnellement aux affaires : entre 1918 et 1921, entre 1925 et 1927, de 1935 à avril 1939, et à nouveau à partir de septembre 1939. Pour l'essentiel, cette participation aux affaires est réalisée dans une double perspective : la gestion de crise (l'après- Première Guerre mondiale et la crise économique des années 1930) et un gouvernement d'union nationale, associant les socialistes aux catholiques et aux libéraux. Dans ce schéma, une brève expérience dénote : le gouvernement dirigé par Prosper Poullet, de juin 1925 à mai 1926. La coalition rassemble catholiques et socialistes. En vérité, dans le monde catholique, elle est soutenue par l'aile flamande et démocrate-chrétienne et combattue par les courants conservateurs de l'Union catholique.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la présence des socialistes aux affaires est devenue banale. On peut épinglez trois temps dans l'exercice du pouvoir et dans l'analyse des partenaires du Parti socialiste. Leur statut a défini la capacité du Parti socialiste à être présent dans les exécutifs.

La première période s'étend de 1944 à 1961. Durant cette phase, l'allié privilégié du Parti socialiste aux affaires est le Parti libéral. Dans un contexte marqué par une polarisation philosophique sur la question royale et sur la thématique scolaire, l'édification d'un gouvernement associant sociaux-chrétiens et socialistes est exceptionnelle. Le PSC-CVP est le relais des positions de l'Église et de la communauté catholique. Le Parti socialiste est, au contraire, associé à une posture anticléricale. Eu égard à la fixation sur le clivage philosophique dans cet espace-temps, les socialistes trouvent dans le Parti libéral et, jusqu'en 1947, dans le Parti communiste des alliés face à la puissance

du monde catholique belge. On ne relève somme toute que les gouvernements Spaak entre mars 1947 et août 1949 qui associent les catholiques et les socialistes, sans la présence des libéraux.

Après la conclusion de la question royale en 1950, la signature du Pacte scolaire en 1958 et le vote de la loi en 1959, une dépoliarisation sur le clivage Église/État intervient. Elle conduit à un réalignement dans le chef des libéraux<sup>20</sup>. Ceux-ci abandonnent leur identité anticléricale pour se focaliser sur les thématiques socio-économiques. Ce faisant, c'est un gouvernement associant socialistes et libéraux qui se révèle sinon impossible, du moins extrêmement problématique. Dès lors, dans l'exercice du pouvoir, le partenaire privilégié de la famille socialiste devient la famille sociale-chrétienne, désormais pivotale dans la vie politique : les socialistes gouvernent avec les sociaux-chrétiens, et parfois d'autres partenaires, d'avril 1961 au printemps 1966, de juin 1968 à avril 1974, de juin 1977 à décembre 1981 et de mai 1988 à juillet 1999.

1999 rompt avec ce schéma. Socialistes et libéraux acceptent alors de gouverner à nouveau ensemble, sans la présence des sociaux-chrétiens. Depuis cette date, aucune alliance gouvernementale n'apparaît impossible pour le PS, même si une exacerbation des relations entre socialistes et libéraux maintient les libéraux à l'écart du gouvernement régional wallon entre 2004 et 2017 et du gouvernement régional bruxellois depuis 2004. À l'échelle nationale-fédérale, le Parti socialiste est de tous les exécutifs entre le printemps 1988 et l'automne 2014. C'est de loin la plus longue présence continue dans l'exécutif national. Après six ans d'opposition, il revient aux affaires en octobre 2020 (tableau 9).

**Tableau 9.** Périodes de participations gouvernementales du PS et partenaires au gouvernement national-fédéral

Période	Partenaires
Juin 1977-avril 1979	PSC, CVP, VU, FDF, SP
Avril 1979-janvier 1980	PSC, CVP, FDF, SP
Janvier-mai 1980	PSC, CVP, SP
Mai-octobre 1980	PSC, CVP, SP, PRL, pvv
Octobre 1980-décembre 1981	PSC, CVP, SP
Mai 1988-septembre 1991	PSC, CVP, VU, SP
Septembre 1991-juillet 1999	PSC, CVP, SP
Juillet 1999-juillet 2003	PRL-FDF, VLD, Ecolo, Agalev, SP
Juillet 2003-décembre 2007	MR, VLD, SP
Décembre 2007-décembre 2011	MR, VLD, cdH, CD&V
Décembre 2011-octobre 2014	MR, VLD, cdH, CD&V, sp.a
Octobre 2020	MR, VLD, cdH, CD&V, Vooruit (sp.a), Ecolo, Groen

Source : Compilation de l'auteur.

<sup>20</sup> P. Delwit, *Du Parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017.

À la Région wallonne, le Parti socialiste n'est absent des responsabilités ministérielles que pendant quatre ans (tableau 10) : entre 1985 et 1987 et entre 2017 et 2019. La ministre-présidence lui échoit principalement : Jean-Maurice Dehousse (décembre 1981-janvier 1982 ; octobre 1982-janvier 1985), Guy Coëme (février-mai 1988), Bernard Anselme (mai 1988-janvier 1992), Guy Spitaels (janvier 1992-janvier 1994), Robert Collignon (janvier 1994-juillet 1999), Elio Di Rupo (juillet 1999-avril 2000), Jean-Claude Van Cauwenberghe (avril 2000-octobre 2005), Elio Di Rupo (octobre 2005-juillet 2007), Rudy Demotte (juillet 2007-juillet 2014), Paul Magnette (juillet 2014-juillet 2017) et Elio Di Rupo (septembre 2019-).

En Région bruxelloise, sa présence dans le gouvernement est continue depuis la création de la région en 1989. Et il détient le poste de ministre-président de cinq des six législatures terminées : Charles Picqué de juillet 1989 à juillet 1999 et de juillet 2004 à mai 2013, et depuis, Rudi Vervoort.

Enfin, à la Communauté française de Belgique, le Parti socialiste n'est absent de l'exécutif que très brièvement : du 9 décembre 1985 au 2 février 1988, soit à peine deux ans. Il détient la ministre-présidence à de nombreuses reprises : Philippe Moureaux (décembre 1981-décembre 1985 ; février-mai 1988), Valmy Féaux (mai 1988-janvier 1992), Bernard Anselme (janvier 1992-mai 1993), Laurette Onkelinx (mai 1993-janvier 1999), Marie Arena (juillet 2004-mars 2008) et Rudy Demotte (mars 2008-septembre 2019).

**Tableau 10.** Périodes de participations gouvernementales du PS et partenaires aux gouvernements des Régions wallonne et bruxelloise et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Législature	Région de Bruxelles capitale : première législature	Majorités différentes en Région wallonne pendant la législature	Région wallonne	Fédération Wallonie-Bruxelles	Région de Bruxelles-Capitale
1981-1985			PS, PRL, PSC	PS-PRL	
1988-1991			PS, PSC	PS, PSC	
1991-1995	1989-1995		PS, PSC	PS, PSC	PS, PSC, FDF, CVP, VU, SP
1995-1999			PS, PSC	PS, PSC	PS, PRL-FDF, CVP, VU, SP
1999-2004			PS, MR, Ecolo	PS, MR, Ecolo	PS, MR, CVP, VLD, SP
2004-2009			PS, cdH	PS, cdH	PS, Ecolo, cdH, CD&V, VLD, sp.a
2009-2014			PS, cdH, Ecolo	PS, cdH, Ecolo	PS, Ecolo, cdH, CD&V, Open VLD, Groen
2014-2019		2014-2017	PS, cdH	PS, cdH	PS, DéFI, cdH, CD&V, Open VLD, sp.a
		2017-2019			
2019-			PS, MR, Ecolo	PS, MR, Ecolo	PS, Ecolo, DéFI, Groen, Open VLD, sp.a

Bien qu'étant un acteur électoral et politique plus modeste en Communauté germanophone, le Parti socialiste (Sozialistische Partei, SP) y a aussi une très grande expérience de la participation aux affaires. Depuis 1984, il n'est absent de l'exécutif

qu'entre 1986 et 1990. Au surplus, il occupe la ministre-présidence entre 1999 et 2014. Celle-ci échoit à Karl-Heinz Lambertz. Soulignons que depuis 1999, le concours du SP au gouvernement de la Communauté germanophone s'inscrit dans le renvoi dans l'opposition du premier parti de la Communauté, le Christlich Soziale Partei (CSP), branche germanophone du cdH.

## Les axes programmatiques

### La défense de la sécurité sociale

« La raison essentielle de notre participation gouvernementale est d'empêcher le démantèlement de la sécurité sociale. »<sup>21</sup> En 1994, Philippe Busquin ne pouvait mieux affirmer la dimension première du programme socialiste. Il n'est donc pas étonnant de la retrouver parmi les éléments déterminants des programmes socialistes de ces trente dernières années. Le programme présenté pour les élections fédérales de juin 2019 le décline d'emblée :

À l'inverse de la politique menée par le gouvernement MR N-VA, le PS entend renforcer les protections sociales, qu'il s'agisse de la sécurité sociale ou du régime d'assistance. Il importe notamment de rappeler les trois principes fondamentaux du système belge de sécurité sociale : la solidarité, l'assurance obligatoire pour tous les travailleurs et le principe de gestion paritaire.

Pour le PS, une protection sociale renforcée est indispensable pour répondre aux défis à venir que sont la croissance démographique, le coût du vieillissement, les modifications du modèle familial et les modifications profondes du monde du travail<sup>22</sup>.

Dans ce contexte, les domaines émergeant à la sécurité sociale sont traités avec détail dans le programme du PS. Pour ce qui a trait aux allocations sociales, le PS revendique un principe important pour l'égalité des genres et, plus largement, pour assurer la neutralité de la « sécurité sociale devant les choix individuels de vie ».

Après avoir été un acteur important de l'élévation de la norme en soins de santé (4,5 %) en 2003, largement abaissée depuis, le Parti socialiste insiste désormais sur une problématique de plus en plus importante dans la société : les pensions. Son précédent président, Elio Di Rupo, a assuré que le retour au pouvoir du Parti socialiste s'accompagnerait d'un retour à l'âge légal de la pension à 65 ans<sup>23</sup>, mais le PS a placé sa priorité dans l'obtention d'une pension minimale à 1 500 euros. Sur le plan des principes, le Parti socialiste se pose en ardent défenseur du premier pilier, la pension légale, parce qu'elle est « la seule qui protège durablement et équitablement tous les travailleurs et

<sup>21</sup> Ph. Busquin, « Le dernier rempart contre le retour au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le socialisme ! », *Téléoustique*, 8-14 avril 1994.

<sup>22</sup> Parti socialiste, *Programme PS. Union européenne, Fédéral, Fédération Wallonie-Bruxelles, Wallonie*, 2019, p. 17.

<sup>23</sup> *Le Soir*, 16 mai 2015.

qu'elle garantit la solidarité »<sup>24</sup>. À cette aune, la formation socialiste accueille avec réticence les voies vers un développement des deuxième et troisième piliers, car cela serait susceptible d'affaiblir l'attention et la volonté politique de maintenir un important premier pilier, dont le coût est substantiel.

## La politique de l'emploi et du travail

Pour ce qui a trait à l'emploi, le Parti socialiste épingle dans la période actuelle l'absolue nécessité de revenir aux fondamentaux de la concertation sociale, affirmant qu'« il revient prioritairement aux partenaires sociaux le soin de définir l'évolution du droit du travail »<sup>25</sup>. Face à la persistance d'un chômage important, la principale voie que préconise le PS consiste à prôner une « réduction collective et concertée du temps de travail » pour « répartir plus équitablement l'emploi disponible ». Pour le Parti socialiste, il s'agit d'un retour à une thématique qui a été fortement abordée dans les années 1990 mais a été mise sous l'éteignoir depuis<sup>26</sup>. Cela dit, le PS n'en a nullement fait un point clé de sa campagne ou, postérieurement, dans les négociations avec les différents partis en vue de former le gouvernement fédéral.

## Une posture équivoque sur le fédéralisme belge

Des années 1960 à la quatrième réforme de l'État (1993), le Parti socialiste s'est montré un fervent défenseur de la régionalisation, tout en insistant sur l'importance du maintien de la sécurité sociale dans le giron de la fédération. Dans les années 1980 et 1990, il a connu en son sein un conflit larvé entre *communautaristes* et *régionalistes*. D'une certaine manière, ce différend est moins prégnant mais il existe des sensibilités différentes entre plusieurs personnalités wallonnes et des responsables bruxellois. Longtemps incarné par des personnalités liégeoises au premier rang desquelles Jean-Claude Marcourt, ce courant est aujourd'hui personnifié par le Vice-Premier ministre Pierre-Yves Dermagne, le ministre wallon Christophe Collignon et le bourgmestre de Mons Nicolas Martin. À proprement parler, il ne s'agit pas d'une sensibilité régionaliste mais régionaliste wallonne. Ainsi, ces personnalités poussent au transfert de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles vers la Région wallonne et la Commission communautaire française, qui n'est pas une institution régionale.

Dans le programme de 2019, le Parti socialiste estimait un point d'équilibre atteint, la sixième réforme de l'État (2011-2014) ayant « fait des Régions les centres de gravité du pays »<sup>27</sup>. À ce titre, le PS repoussait l'hypothèse d'une septième réforme de l'État. Mais en juillet 2020, Paul Magnette a affirmé la nécessité d'une nouvelle réforme

<sup>24</sup> Parti socialiste, *Programme PS. Union européenne, Fédéral, Fédération Wallonie-Bruxelles, Wallonie, op. cit.*, p. 44.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>26</sup> P. Delwit, « La voie étroite d'une refondation du Parti socialiste (PS) », in P. Delwit, J.-M. De Waele (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 25-44.

<sup>27</sup> Parti socialiste, *Programme PS. Union européenne, Fédéral, Fédération Wallonie-Bruxelles, Wallonie, op. cit.*, p. 647

de l'État et engagé le parti dans des négociations à ce sujet. À ses yeux, la Belgique est devenue « si complexe que l'action publique perd en efficacité et que plus personne ne s'y retrouve. Au cours de cette crise, certains ont passé plus de temps à rejeter la faute sur d'autres qu'à exercer leur propre responsabilité. Le moment est venu de clarifier les missions des uns et des autres et de simplifier notre système institutionnel pour le rendre plus efficace »<sup>28</sup>. En parallèle, Elio Di Rupo revendiquait une négociation sur la loi spéciale de financement, pourtant modifiée durant la législature où il fut Premier ministre. Désormais, sans que cela ait été adopté dans un congrès, les principaux responsables wallons prônent l'avènement d'un État fédéral à quatre régions. Pour Elio Di Rupo, qui ne l'a pas soutenu pendant les vingt et un ans de sa présidence, ce modèle aurait « le mérite de la simplicité »<sup>29</sup>. Néanmoins, pour Paul Magnette, une Fédération Wallonie-Bruxelles forte « qui consolide les solidarités » doit demeurer, *via* des accords de coopération entre deux régions, un schéma passablement complexe<sup>30</sup>.

## Européaniste mais critique

« L'Europe est effectivement selon moi “le” champ de la bataille du politique pour les cinquante prochaines années. Les États-nations sont devenus trop petits, on le voit par exemple au moment des chocs financiers », affirmait en 2009 le président du PS Paul Magnette<sup>31</sup>. De fait, le Parti socialiste s'est toujours affirmé comme pro-européen dans une famille politique où cela ne s'est pas toujours imposé d'évidence<sup>32</sup>. Mais cet européisme se combine, singulièrement depuis plusieurs années, à des critiques parfois acerbes à l'endroit des politiques publiques de l'Union européenne. Ains le PS a-t-il été un acteur important dans le combat mené contre la directive dite Bolkestein<sup>33</sup> – directive relative aux services dans le marché intérieur –, jugée trop libérale et déstructurant le marché de l'emploi et les acquis sociaux. De la même façon a-t-il été en première ligne de la visibilité nationale et internationale dans le combat contre le Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), l'accord commercial bilatéral de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, jugé trop favorable aux grandes sociétés transnationales et trop ancré dans une logique de dérégulation<sup>34</sup>.

<sup>28</sup> *Le Soir*, 23 juillet 2020.

<sup>29</sup> *Le Soir*, 8 mars 2021.

<sup>30</sup> *L'Écho*, 9 janvier 2021.

<sup>31</sup> P. Magnette (entretiens avec Jean Sloover), *Le Bel Avenir du socialisme*, Bruxelles, Luc Pire, 2009, p. 111.

<sup>32</sup> P. Delwit, *Les Partis socialistes et l'intégration européenne (France, Grande-Bretagne, Belgique)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995.

<sup>33</sup> A. Crespy, *Qui a peur de Bolkestein ? Conflit, résistances et démocratie dans l'Union européenne*, Paris, Economica, 2012.

<sup>34</sup> P. Magnette, *CETA : quand l'Europe déraile*, Liège, Luc Pire, 2017.



## Perspectives

Depuis le milieu des années 1970, l'approche keynésienne en économie et l'État social auquel s'est identifiée la famille sociale-démocrate européenne ont été mis en cause et partiellement déconstruits. Les chocs pétroliers de 1973 et 1978, l'élévation de l'inflation, l'affaissement de la croissance économique, la forte augmentation du chômage et l'accroissement de l'espérance de vie ont mis à rude épreuve les acquis sociaux compris dans le *Welfare State*. S'y sont ajoutés les mises en cause de la régulation en économie, l'avènement de la vague néolibérale et de nouvelles focales : le développement durable et le multiculturalisme.

Dans un contexte d'élévation de l'interdépendance financière et économique, les partis sociaux-démocrates ont vu leur socle se dérober sous leurs pieds, sont sur la défensive et ont abandonné nombre de leurs bases, sinon même leur identité. La décennie entre 2010 et 2019 a attesté d'un recul d'une ampleur inédite en temps de paix.

Dans l'espace francophone de Belgique, le Parti socialiste n'a pas échappé à ces tendances de fond, même si, plus que d'autres, il a conservé une focale sur la question sociale. Dans l'opposition entre 1981 et 1987 et au pouvoir entre 1988 et 2014, les socialistes francophones ont tenté vaille que vaille de limiter les formes de démantèlement de l'État-providence, sans pour autant mener une quelconque bataille culturelle. Le Parti socialiste n'a d'ailleurs plus de revue de débat et n'a aucun support associé à un débat d'idées.

À l'échelle fédérale, l'action du Parti socialiste a été menée dans une perspective défensive, ne permettant au mieux que d'atténuer les tendances que nous avons épinglées. Ce faisant, le PS a rempli une fonction mise en exergue par Jean et Monica Charlot :

Le pouvoir d'un parti au gouvernement est peut-être davantage matérialisé par les mesures qui ne sont pas prises du fait de sa présence que par celles qui sont traduites en lois par lui-même et ses alliés (pouvoir de veto législatif)<sup>35</sup>.

D'une certaine manière, l'action du gouvernement associant la N-VA, le MR, l'Open VLD et le CD&V entre 2014 et décembre 2018 en a porté témoignage.

À l'échelle des entités fédérées, le projet et les ambitions socialistes sont difficiles à cerner, donc à évaluer. En matière économique, scolaire, de la recherche ou de la culture, il est difficile, sinon impossible d'identifier la différence amenée par le Parti socialiste dans l'action publique. L'échelon apparaît avant tout important pour le maintien de l'influence municipale des socialistes wallons et bruxellois.

Dans les années 2000, le Parti socialiste a été un acteur majeur d'avancées sur des dossiers n'ayant pas directement trait aux questions socio-économiques. En l'espace de quelques années seulement, la législation a évolué de manière déterminante dans un horizon progressiste dans certains domaines : loi sur l'euthanasie (mai 2002), loi sur le mariage des homosexuels (janvier 2003), loi sur le droit de vote des non-Belges

<sup>35</sup> J. Charlot, M. Charlot, « L'interaction des groupes politiques », in V. Grawitz, J. Leca (éds), *Traité de science politique. 3. L'action politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 519.

non ressortissants de l'Union européenne (mai 2004), loi autorisant l'adoption par des personnes de même sexe (avril 2006), loi étendant la possibilité d'une euthanasie aux mineurs (février 2014). Le Parti socialiste s'est fortement ouvert aux « nouvelles » problématiques en essayant de combiner une action sur le terrain socio-économique au bénéfice des classes populaires salariées et, sur le plan sociétal, répondant au libéralisme culturel des « nouvelles classes moyennes salariées ».

D'un point de vue organisationnel, le PS a connu un affaiblissement considérable au cours de ces dix dernières années. Son nombre de membres a drastiquement chuté, la vie intrapartisanne s'est fort étiolée et le *parti de communauté* qu'était le PS rend l'âme petit à petit. C'est donc peu de dire que les défis auxquels il est confronté sont nombreux sous l'angle interne et de son action gouvernementale. Après deux défaites électorales majeures – 2018 et 2019 –, le PS aura fort à faire pour maintenir son statut : celui de premier parti wallon et francophone, celui de parti – quasi – incontournable dans les majorités parlementaires des entités fédérées. Le statut de parti de la *compétence* qu'on lui prêtait dans les négociations est, lui, un souvenir, tout comme celui de formation capable de mobiliser des *dizaines de milliers* de militants.

## Bibliographie

- Charlot J., Charlot M., « L'interaction des groupes politiques », in Grawitz V., Leca J. (éds), *Traité de science politique. 3. L'action politique*. Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 496-573.
- Crespy A., *Qui a peur de Bolkestein ? Conflit, résistances et démocratie dans l'Union européenne*, Paris, Économica, 2012.
- Delwit P., *Les Partis socialistes et l'intégration européenne (France, Grande-Bretagne, Belgique)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995.
- Delwit P., « Le pragmatisme du socialisme belge », in Lazar M. (éd.), *La Gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 215-235.
- Delwit P. (éd.), *Social Democracy in Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005.
- Delwit P., « Le capital scolaire, une variable déterminante dans le vote ? », in Delwit P., van Haute É. (éds), *Le Vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 55-68.
- Delwit P., *La Vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.
- Delwit P., *Du Parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017.
- Delwit P., van Haute É., « Les élections du 26 mai 2019 : une impressionnante refonte du paysage politique bruxellois », *Brussels Working Papers*, 6, 2019, p. 1-33.
- Di Rupo E., *Le Progrès partagé*, Bruxelles, Luc Pire, 2003.
- Di Rupo E., *Nouvelles conquêtes. À gauche pour un monde plus juste*, Liège, Luc Pire, 2017.
- Duverger M., *Les Partis politiques*, Paris, Seuil, 1981.
- Lorwin V. R., « Segmented Pluralism: Ideological Cleavages and Political Cohesion in the Smaller European Democracies », *Comparative Politics*, 3(2), 1971, p. 141-175.

Lorwin V. R., « Belgium: conflict and compromise », in McRae K. D. (éd.), *Consociational Democracy: Political Accommodation in Segmented Societies*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1974, p. 179-206.

Magnette P., *CETA : quand l'Europe déraile*, Liège, Luc Pire, 2017.

Magnette P. (entretiens avec Jean Sloover), *Le Bel Avenir du socialisme*, Liège, Luc Pire, 2009.

Moschonas G., *In the Name of Social Democracy: The Great Transformation from 1945 to the Present*, New York, Verso, 2002.

PS, *170 engagements pour un futur idéal*, Bruxelles, 2018.